

*Le livre de compte (1784-1792) de Gaspard Massue, marchand à Varennes**

par Louis MICHEL**

Comme dans la plupart des régions de l'Occident pré-industriel, la culture des céréales constitue le fondement de l'agriculture du Bas-Canada. Le blé est d'abord la culture vivrière par excellence puisque le pain tient une place considérable dans les régimes alimentaires. Le ravitaillement de la population locale absorbe une large part des récoltes, soit par l'autoconsommation des cultivateurs, soit à la suite d'une commercialisation à court rayon. De la conquête (et probablement un peu avant) jusqu'aux années 1820, cela n'empêche pas la production d'atteindre un volume suffisant pour dégager, en moyenne, un surplus substantiel et alimenter un important commerce d'exportation même si le rythme de ce dernier se révèle fort irrégulier. Le propos de cet article est de préciser, à l'échelle locale, celle de la paroisse, quelques aspects et quelques conséquences de ce dualisme de l'agriculture de la vallée du Saint-Laurent. Pour l'essentiel, il résulte de la compilation et de l'analyse des données contenues dans un livre de compte de Gaspard Massue, marchand général à Varennes de 1771 à 1792. Outre sa relative rareté, ce genre de document nous a paru intéressant à plusieurs titres. Tout d'abord, le marchand rural est l'intermédiaire le plus proche des producteurs, des habitants. En second lieu, la période que couvre le livre de compte, soit les années 1784-1792, marque le renouveau des exportations de blé, après un premier boom dans la décennie 1770¹. Enfin, en cette fin du XVIII^e siècle, Varennes est déjà une vieille paroisse, avec un peuplement relativement dense, avec un terroir entièrement occupé, largement défriché, et, pour une bonne part, cultivé depuis plusieurs générations². Ceci dit, tout en fournissant des données précieuses, toute source de ce genre soulève des questions qui restent sans réponse. Exposons les premières sans dissimuler les secondes.

* Pierre Tousignant a bien voulu m'aider à corriger une première version de cet article. Qu'il me soit permis ici de le remercier bien vivement.

** Département d'histoire, Université de Montréal.

¹ Rappelons cependant le diagnostic de F. OUELLET, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, Ottawa, Fides, 1966, p. 132: « Sans aller jusqu'à dire que la décennie 1783 à 1792 fut « un temps de grande misère en Canada », on peut néanmoins affirmer que la tendance majeure est à la dépression. »

² Varennes fait aussi partie des paroisses « riches ». Lors du recensement de 1831, elle prend le troisième rang dans la province pour le volume de sa production agricole.

I. — LE DOCUMENT ET LES DONNÉES D'ENSEMBLE.

Né en 1750, Gaspard Massue prend dès 1772, la relève de son père, Nicolas, dans les fonctions de marchand général à Varennes. Sa carrière est relativement brève puisqu'il meurt prématurément en mai 1792³. Il laisse une succession lourdement obérée, à laquelle sa veuve juge préférable de renoncer⁴. Commencé le 12 juin 1792, l'inventaire après décès des biens de sa communauté avec Madeleine Huet recense un certain nombre de registres et de liasses de pièces comptables. Le document conservé aux Archives nationales à Québec est classé sous la cote F et décrit comme « Grand livre, commencé le premier mai 1784, commençant à folio 1 par Louis Beauchemin et finissant au folio 383 »⁵. Il ne nous est pas parvenu parfaitement intact. Les treize premières pages manquent, quelques autres sont déchirées⁶. Regrettables, ces lacunes demeurent

³ Il est inhumé le 1^{er} juin. Pour ces renseignements biographiques, cf. Francis J. AUDET, *Varennes, notes pour servir à l'histoire de cette seigneurie*, Montréal, Les éditions des Dix, 1943, p. 21. Nicolas Massue fait cession et abandon de ses biens le 14 août 1772, Archives nationales du Québec à Montréal (ci-après ANQM), Minutes M. Bouvet.

⁴ ANQM, Minutes J. Papineau, inventaire après décès, le 12 juin 1792 et renonciation par la veuve, le 3 juillet 1792. Le passif est lourd, même si on n'indique que le montant de deux des multiples créances. Il s'agit de celle de Jean-Baptiste Durocher, marchand de Montréal (240 livres sterling) et surtout de celle de Mathew Lymburner, négociant à Québec, qui atteint 4 406 livres sterling, soit plus de 100 000 livres françaises. Avec l'information dont nous disposons, l'importance de cette dette reste inexplicable. L'évaluation de l'actif, faite en livres tournois, est incomplète. La valeur de l'argenterie et des meubles de la chambre principale (réservés par la veuve pour son préciput) n'est pas mentionnée. Dans et autour de la maison et des hangars, on compte pour 9 310 livres de biens meubles, dont 886 livres 15 sous pour l'argent monnayé en environ 5 000 livres de stock de marchandises. S'y ajoutent: 1 409 livres pour les animaux et ustensiles sur les terres du marchand et pour six bœufs et cinq vaches donnés à ferme à plusieurs habitants; 4 850 minots de blé valant environ 20 000 livres; les dettes actives, en compte courant ou sous forme de billets. Non évaluées, elles avoisinent, comme nous le verrons, les 30 000 livres. Quant aux immeubles, Mathew Lymburner, curateur à la succession vacante, les fait vendre par adjudication pour un montant total de 27 775 livres (ANQM, Minutes J. Papineau, 9 octobre 1792; 1^{er} octobre 1793; 2 octobre 1793; 5 août 1793; 12 mai 1794; 9 février 1796). Ce contexte de liquidation pour dettes entraîne probablement une sous-estimation de leur valeur réelle. L'ensemble dépasse donc les 80 000 livres et présente une structure bien classique puisque les valeurs rattachées à l'affaire commerciale, marchandises, blé et dettes actives en constituent la plus grosse part. Toutefois, Gaspard Massue ne se cantonne pas strictement dans son rôle de marchand général et il manifeste un certain esprit d'entreprise. En 1777, il acquiert un tiers de la seigneurie de Varennes (ANQM, Minutes P. Panet, 11 juillet et 23 septembre 1777). C'est une façon d'améliorer son statut social et aussi la possibilité de disposer de moulins (mais il entre en conflit pour l'utilisation des eaux avec le co-seigneur, Christophe Sanguinet, marchand de Montréal). Dans les dernières années de sa vie, il se porte acquéreur d'une terre de trois arpents de front dans la seigneurie de Beloeil (chargée d'une rente constituée au principal de 3 000 livres) et il commence à y édifier une « manufacture de potashes ». Au moment de sa mort, la construction n'est cependant pas terminée. Malgré l'échec de Gaspard, la lignée des Massue n'est pas interrompue. L'un des fils de Gaspard, Aignan-Aimé, né en 1781, exerce les fonctions de marchand à Varennes dans la première moitié du XIX^e siècle. En 1832, il achète sur les bords de la Yamaska, une seigneurie qui porte son nom. Cf. Ovide-M. LAPALICE, *Histoire de la seigneurie Massue*, s. l., 1930.

⁵ Archives nationales du Québec à Québec, Archives privées, APG 185. En réalité, il s'agit de pages et non de folios.

⁶ Pour quelques-uns des comptes commencés sur ces treize premières pages, la lacune n'est que partielle puisqu'on en retrouve la suite plus loin dans le registre. La page qui contient le compte de Michel Petit, père, pour 1791 et 1792 est déchirée. Les comptes

quand même assez mineures et n'interdisent pas une exploitation aussi poussée que possible des données disponibles.

Le « grand livre » présente, en effet, de façon synthétique et continue entre le 1^{er} mai 1784 et le 1^{er} mai 1792, l'évolution du compte courant de chacun des clients de Gaspard Massue. La multiplicité des inscriptions laisse présumer que la pratique de payer au comptant et sur-le-champ demeure très marginale, sinon inexistante. À cette réserve près, on peut admettre que le registre contient la trace de toutes les transactions du marchand dans la paroisse, pendant huit années consécutives. Le compte de chaque client occupe une ou plusieurs pages et se divise en deux colonnes. À gauche, sous la rubrique « doit » (ou débit), le marchand inscrit successivement les achats au magasin, avec leur date, leur montant et la référence au livre-journal. De temps en temps, s'intercalent des sommes payées par le marchand au client, soit « en argent » (en espèces), soit « à caisse »⁷. Il arrive également au marchand d'effectuer des paiements à des tiers, à l'acquit de son client.

Dans la colonne de droite figurent avec leur date, les divers éléments de l'« avoir » (du crédit) : ils sont constitués de versements « en argent » ou « à caisse », de montants acquittés par des tiers et de livraisons de blé, qui constituent pour nombre d'habitants le principal moyen de paiement. Les autres produits agricoles, avoine, pois, graine de lin, foin, bétail, *etc.* tiennent une place beaucoup moins importante. Dans certains cas, la fourniture de services aide à régler les achats au magasin, soit sous forme d'« ouvrages de leur métier » pour les artisans, soit sous forme de « journées » ou de « voyages » effectués pour le marchand.

Gaspard Massue arrête l'ensemble des comptes le premier mai de chaque année⁸. L'opération est fort simple. Elle commence par l'addition des éléments qui figurent au débit et au crédit du client (y compris le solde débiteur ou créditeur de l'année précédente). La comparaison ou balance des deux chiffres obtenus aboutit parfois à un bilan équilibré, mais le plus souvent à une différence qui s'inscrit tantôt au débit, tantôt au crédit du client. De plus, si le solde débiteur de l'année précédente (ou une partie de celui-ci) reste impayé, le marchand y ajoute un intérêt de 6%. En revanche, il n'accorde aucune rétribution au solde créditeur de ses clients.

de Christophe Lussier et de Dupuis se terminent par des renvois à des pages manquantes. Le compte de Michel Bailly n'entre dans le « grand livre » qu'en 1791. Auparavant, il était tenu sur le petit livre.

⁷ Le plus souvent, à l'occasion de livraisons de blé, et probablement à titre d'avances. En quoi consistent ces versements « à caisse » ? Incertaine, la réponse est vraisemblablement celle-ci. Manquant d'espèces métalliques, le marchand s'acquitte en donnant une sorte de bons de caisse, des papiers portant sa signature. Ceux-ci sont reçus et circulent dans la paroisse comme une véritable monnaie. Une bonne partie revient d'ailleurs au marchand qui les accepte comme moyen de paiement. Signalons cependant que beaucoup des montants inscrits dans le registre avec la mention « à caisse » ne sont pas des sommes rondes et se comptent en livres et en sous.

⁸ En réalité, cette règle vaut surtout pour la colonne du débit. La balance peut survenir à n'importe quel moment de l'année, notamment à la suite des livraisons de blé.

A. — LA CLIENTÈLE.

Telles sont les données. Elles permettent d'abord d'évaluer l'importance de la clientèle. Le 1^{er} mai 1785, au terme de la première année d'opérations couverte par le document, on relève 182 comptes actifs (et même 195 avec les treize pages qui manquent au début du registre). À deux ou trois exceptions près, ces clients résident à Varennes. Dans la paroisse, le recensement de 1790 dénombre 2 334 personnes dont 332 hommes mariés ou veufs et 356 femmes qui partagent le même état matrimonial⁹. Cela représente un peu moins de 400 ménages ou unités de consommation. Par conséquent, c'est en gros la moitié de la population de Varennes qui achète au magasin de Gaspard Massue. Une telle proportion donne probablement à ce dernier le premier rang parmi les marchands de la localité¹⁰. Voilà autant d'éléments qui renforcent la représentativité du document¹¹.

La clientèle se révèle cependant assez instable. À la rubrique des achats de marchandises, seuls quatre-vingt-dix-neuf noms figurent d'un bout à l'autre de la période. Parmi eux, le nombre de ceux qui effectuent des achats tous les ans se limite à soixante-six¹². Pour le reste, l'effectif de départ s'évapore peu à peu¹³. Certes, ces sorties sont partiellement compensées par l'inscription de nouveaux noms dans le registre¹⁴, mais, au total, en 1791-92, il y a moins de clients au magasin qu'en 1784-85. Pourtant, dans le même temps, s'il faut en croire les recensements de 1784 et de 1790, la population de la paroisse augmente de 30%.

Tableau 1. — NOMBRE D'ACHETEURS
AU MAGASIN DE GASPARD MASSUE.

du 1 ^{er} mai 1784 au 1 ^{er} mai 1785	182
du 2 ^e mai 1785 au 1 ^{er} mai 1786	161
du 2 ^e mai 1786 au 1 ^{er} mai 1787	156
du 2 ^e mai 1787 au 1 ^{er} mai 1788	161
du 2 ^e mai 1788 au 1 ^{er} mai 1789	155
du 2 ^e mai 1789 au 1 ^{er} mai 1790	148
du 2 ^e mai 1790 au 1 ^{er} mai 1791	146
du 2 ^e mai 1791 au 1 ^{er} mai 1792	137

⁹ *Recensements du Canada, 1665 à 1871*, vol. IV, Ottawa, 1876.

¹⁰ Parmi les autres, on peut citer Dougall MacDougall et Eustache Trottier des Rivières Beaubien.

¹¹ Notons toutefois que Gaspard Massue n'est pas le fournisseur exclusif de tous ses clients. Plusieurs d'entre eux peuvent traiter simultanément avec deux ou trois marchands. Comme nous le verrons, cette réalité rend plus délicate l'interprétation de certaines données.

¹² Ce noyau stable représente un bon tiers de la clientèle d'origine. En huit ans, il effectue 47,8% des achats au magasin et 52,7% des livraisons de blé (en valeur).

¹³ Selon le rythme suivant: neuf noms après le 1^{er} mai 1785, treize après le 1^{er} mai 1786, dix après le 1^{er} mai 1787, sept après le 1^{er} mai 1788, douze après le 1^{er} mai 1789, dix-neuf après le 1^{er} mai 1790, quatorze après le 1^{er} mai 1791.

¹⁴ Selon le rythme suivant: sept après le 1^{er} mai 1785, sept après le 1^{er} mai 1786, quatre après le 1^{er} mai 1787, six après le 1^{er} mai 1788, sept après le 1^{er} mai 1789, quatre après le 1^{er} mai 1790, quatre après le 1^{er} mai 1791.

La réduction d'un quart¹⁵ de la clientèle, les va-et-vient qui l'accompagnent ne s'expliquent pas aisément. Les événements démographiques comme le décès de clients âgés, le mariage et l'établissement de jeunes couples ne sont pas seuls en cause. Les affaires du marchand semblent souffrir d'une conjoncture maussade. D'autres données viennent confirmer cette impression.

B. — LE CHIFFRE D'AFFAIRES ET SON ÉVOLUTION.

Avec le seul « grand livre », il faut renoncer à reconstituer, année après année, le compte d'exploitation du commerce de Gaspard Massue. Une opération reste cependant possible, soit l'addition des achats au magasin, d'une part, et celle de la valeur des livraisons de blé, d'autre part. Comme ce dernier est destiné à la revente, les chiffres obtenus donnent le montant des deux principales composantes du chiffre d'affaires d'un premier mai à l'autre¹⁶.

Tableau 2. — ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES DE GASPARD MASSUE¹⁷.

<i>années</i>	<i>ventes au magasin (en livres)</i>	<i>valeur du blé livré au marchand (en livres)</i>	<i>total (en livres)</i>
1784-85	20 525	5 776	26 301
1785-86	14 715	7 780	22 495
1786-87	17 540	23 870	41 410
1787-88	23 842	13 660	37 502
1788-89	18 640	24 020	42 660
1789-90	13 632	1 366	14 998
1790-91	14 377	16 762	31 139
1791-92	20 036	21 096	41 132
moyenne	17 913	14 291	32 205

¹⁵ Et même un peu plus, en tenant compte des lacunes du document.

¹⁶ Tous les montants figurant dans le Tableau 2 et dans les suivants s'entendent en livres tournois. Normalement, la valeur des livraisons de blé, soit ce qui est payé ou crédité aux habitants, est un peu inférieure au montant réalisé lors de la revente. Dans le Tableau 2, cette composante du chiffre d'affaires est donc un peu sous-estimée. De plus, il s'écoule un certain délai entre la livraison et la revente. Par conséquent, les recettes brutes réalisées dans cette dernière ont une répartition chronologique différente de celle des livraisons.

¹⁷ Du fait des lacunes de ce document, le montant des ventes au magasin pendant les premières années est un peu inférieur à la réalité. De même en 1791-92, la valeur des livraisons de blé dépasse probablement le montant mentionné dans le tableau. L'inventaire après décès mentionne en effet que « le sieur Massue aurait reçu de divers débiteurs une grande quantité de bled dont le prix n'est point fixé et dont il n'est encore fait mention sur les livres ». Une partie de ces apports a pu cependant prendre place entre le 1^{er} mai et le 14 juillet.

Nous n'avons pas cherché à vérifier les calculs de Gaspard Massue. De plus, il serait présomptueux d'affirmer que nos propres additions ne comportent aucune erreur. Il n'y en a quand même pas assez pour déformer les données étudiées.

En moyenne, les ventes du marchand sont donc de l'ordre de 30 000 à 35 000 livres par an. Il n'est pas invraisemblable de supposer une marge bénéficiaire de 10 à 30%, soit un bénéfice brut compris entre 3 000 et 12 250 livres, mais chercher à calculer le profit net relèverait de la pure spéculation¹⁸. Ceci dit, la diminution du nombre de clients n'a pas trop d'influence sur l'évolution du chiffre d'affaires. En revanche, malgré l'augmentation sensible de 1784-85 à 1786-87, on peut difficilement parler de croissance. Au début de la période, Gaspard Massue n'est pas un débutant. En place depuis plus de dix ans, son commerce a trouvé sa taille. Les fortes variations du chiffre d'affaires méritent davantage l'attention, les écarts à la moyenne allant de +32,5% en 1788-89 à -53,4% en 1789-90. Elles adoptent un profil cyclique. Avec deux pointes en 1786-87 et 1788-89, un premier cycle est clairement identifiable de 1785-86 à 1789-90. Les deux années 1790-91 et 1791-92 marquent le début de la phase de hausse d'un second cycle.

Dans cette évolution, les livraisons de blé constituent la variable principale. Avec des écarts à la moyenne atteignant +73,2% et -90,4%, elles montrent des variations énormes. Sans que la corrélation soit parfaite, elles semblent commander largement le mouvement des ventes au magasin. L'année 1784-85 mise à part¹⁹, ces dernières suivent en effet le même tracé cyclique avec toutefois des fluctuations moins considérables (écarts maxima à la moyenne de +32,9% et -24%) et une pointe unique dans le premier cycle, en 1787-88.

II. — LES VENTES AU MAGASIN.

Très sensible à la conjoncture générale, la vente au détail de marchandises diverses constitue l'activité première du marchand général et sa principale source de profits. Avec l'ancienneté du peuplement et la concurrence des autres marchands de la paroisse, le temps des gains faciles et exorbitants est sans doute révolu. La différence entre prix de vente et prix d'achat laisse pourtant une marge bénéficiaire encore confortable et plus importante que celle que procure la revente du blé livré par les habitants. Malheureusement les chiffres manquent pour étayer solidement ces affirmations.

¹⁸ La même prudence s'impose à propos de la rentabilité du capital investi dans l'affaire. Peu d'immobilisations, à moins d'y comprendre la maison où est installé le magasin et dont la cave et le grenier servent à entreposer des marchandises. Elle est vendue pour 13 100 livres en 1793 avec l'emplacement et les matériaux pour le hangar que Gaspard Massue voulait construire au moment de sa mort. Les quelque 5 000 livres de marchandises recensées dans l'inventaire après décès ne représentent peut-être pas tout le stock dont disposait le marchand de son vivant.

¹⁹ On a, en effet, l'impression que Gaspard Massue a choisi cette année-là pour repartir, en quelque sorte, à zéro. Les soldes de vieux comptes inscrits au début de chaque page sont relativement minimes et beaucoup de clients n'en ont pas. Cette opération de « promotion » des ventes n'a pas de résultats durables, puisque dès l'année suivante, la clientèle réduit sensiblement ses achats, alors que les livraisons de blé augmentent.

D'autres lacunes de l'information se révèlent lorsque vient le temps d'identifier les marchandises vendues et de mesurer leur débit, en volume et en valeur. En ce domaine, le document principal est de peu de secours. Gaspard Massue ajoute rarement des précisions qualitatives aux chiffres qu'il inscrit dans son « grand livre ». Il faut donc se contenter des données contenues dans des inventaires après décès de marchands. Pour notre part, nous en avons retenu trois : celui de Gaspard Massue lui-même²⁰ ; celui, établi en 1794, d'Eustache Trottier des Rivières Beaubien, autre marchand de Varennes²¹ ; celui, établi en 1776, de Michel Coursole, marchand de Verchères²². L'intérêt de ces documents réside dans la description détaillée d'un stock de marchandises à un moment donné. Ils permettent d'établir une hiérarchie des produits et des denrées et de calculer diverses proportions. Les points de repère ainsi obtenus n'ont cependant qu'une valeur grossièrement indicative. D'une part, on note de profondes différences d'un inventaire à l'autre²³ ; d'autre part et surtout, la place d'un article dans le stock ne correspond pas forcément à son importance dans les ventes réalisées au cours d'une année²⁴. Certains produits ont un débit plus rapide que d'autres.

Comme son nom l'indique, le marchand général, ou « négociant », n'est pas spécialisé et il vend de tout. Certes, son activité connaît des limites. Ainsi le ravitaillement de sa clientèle en denrées de base produites sur place lui échappe largement. Le blé, les pois, la viande, le bois, le fil de lin ou de laine, la toile du pays, *etc.* font d'abord l'objet d'une large autoconsommation par les producteurs eux-mêmes. L'autosuffisance n'est cependant pas le lot de tous. Certains éléments de la population doivent acheter tout ou partie de ces produits essentiels. Pour ce faire, il est fort probable qu'ils s'adressent d'abord à des parents ou à des voisins plus favorisés. Ces conditions n'excluent pas complètement le marchand du ravitaillement de base. Certaines circonstances lui permettent d'y inter-

²⁰ ANQM, Minutes J. Papineau, 12 juin 1792.

²¹ ANQM, Minutes J. G. Delisle, 14 juillet 1794. Avec 9 600 livres en valeur, le stock de ce dernier est nettement plus important que celui de Gaspard Massue (moins de 5 000 livres).

²² ANQM, Minutes A. Foucher, 19 octobre 1776. Les « effets du magasin » sont évalués à 4 576 livres. Parmi les immeubles, on note un hangar de 35 pieds sur 24 mais il ne contient pas un minot de blé.

²³ À comparer le montant des ventes annuelles de Gaspard Massue et la valeur de son stock de marchandises, il est évident que ce dernier est renouvelé plusieurs fois dans l'année. La composition et la valeur du stock sont donc loin d'être constantes. Tout dépend du moment et des circonstances de la rédaction de l'inventaire. Ainsi, après la mort de Massue, son magasin n'a probablement pas été réapprovisionné. La valeur du stock est donc au plus bas. En certains cas, il est difficile de distinguer marchandises et provisions ou objets domestiques. La valeur totale du stock est donc un ordre de grandeur plus qu'un chiffre précis.

²⁴ Ainsi, dans la cave de Gaspard Massue, on trouve une tonne qui contient encore dix-neuf pouces de rhum, pour une valeur de 432 livres. Mais, à côté il y a six tonnes vides. Combien de temps a-t-il fallu pour les vider ? La même observation s'applique aux pièces de tissu déjà plus ou moins entamées.

venir et d'en tirer profit, par exemple la pénurie de blé à la suite d'une très mauvaise récolte, comme en 1788-89²⁵.

L'essentiel des ventes n'en porte pas moins sur des produits venant de l'extérieur de la paroisse et même de la province. Au risque de trop simplifier, il convient d'introduire un peu d'ordre dans le bric-à-brac énuméré dans les inventaires²⁶. Le marchand débite d'abord des denrées de bouche. Un produit de première nécessité, le sel, y voisine avec des articles qui relèvent plutôt du superflu. Parmi ces derniers, l'alcool tient de très loin la première place sous forme de vin et de rhum. Sucre blanc, mélasse, poivre, huile d'olive, *etc.* ne figurent qu'en petites quantités. Aux comestibles, ajoutons l'huile à brûler pour l'éclairage.

Dans les stocks comme dans le chiffre d'affaires des magasins, la prépondérance des produits manufacturés n'en est pas moins incontestable. Leur hiérarchie est tout à fait conforme à celle qui règne dans le secteur secondaire de l'époque pré-industrielle. En tête se trouve le complexe du vêtement et de l'habillement: des tissus de toute sorte vendus à l'aune ou à la verge, des bas, des gants, des bonnets, des chapeaux, des souliers et divers articles de mercerie, rubans, fil, boutons, épingles, *etc.* Si certains marchands détiennent d'assez grosses quantités de fer en barre ou en plaques, c'est sans doute à l'usage plus ou moins exclusif des forgerons²⁷. Parmi les produits plus élaborés, une seule grosse pièce, les poêles venus d'Europe ou des forges du Saint-Maurice. La plupart des

²⁵ De façon exceptionnelle, Gaspard Massue note des achats de blé au débit de plusieurs de ses clients en 1788-89 et 1789-90; huit la première année (pour une valeur totale de 454 livres), trois la deuxième (pour un montant total de 205 livres). Dans l'inventaire après décès de E. Trottier des Rivières Beaubien, on relève une quantité importante de bois d'œuvre, 500 madriers, 500 planches, 3 000 bardeaux, 24 poteaux de cèdre, *etc.* A-t-il rassemblé ces matériaux pour bâtir quelque édifice ou pour en faire commerce?

²⁶ Résumons les données de ceux qui ont été cités plus haut dans le tableau suivant:

<i>valeur du stock de marchandises (en livres)</i>	<i>Michel Coursolle (1776)</i>	<i>Gaspard Massue (1792)</i>	<i>Eustache Trottier des Rivières Beaubien (1794)</i>
	4 576	4 931	9 643
principales composantes (en % de la valeur totale):			
sel	—	12,04	9,33
vins	—	11,84	8,45
rhum	—	8,76	8,81
huile à brûler	—	4,98	1,24
tissus	72,81	18,0	28,0
articles d'habillement	16,06	11,09	8,17
fer en barres et plaques	—	—	18,66
articles métalliques et quincaillerie	3,05	11,29	4,43

²⁷ Ils s'en servent pour fabriquer les fers à cheval, les pièces métalliques des charrues, les ferrures des divers véhicules, *etc.*

articles sortent des ateliers de la petite métallurgie, comme les clous, les faux, les faucilles et la quincaillerie diverse. On peut leur rattacher la vaisselle de faïence ou de grès, la poudre et le plomb à fusil. Le reste ne compte guère.

Autant que la nature des achats de la population rurale, c'est leur signification socio-économique qui importe. Comme première donnée globale, nous retenons la valeur moyenne annuelle des achats au sein de la clientèle de Gaspard Massue.

Tableau 3. — VALEURS MOYENNE ET MÉDIANE DES ACHATS DES CLIENTS DU MAGASIN DE GASPARD MASSUE.

<i>années</i>	<i>moyenne (en livres et sols)</i>	<i>médiane (en livres et sols)</i>	<i>années</i>	<i>moyenne (en livres et sols)</i>	<i>médiane (en livres et sols)</i>
1784-85	112.15	73.14	1788-89	120.5	69.12
1785-86	91.8	54.7	1789-90	92.2	57.19
1786-87	112.9	56.1	1790-91	98.9	46.19
1787-88	148.2	84.10	1791-92	146.5	84.9

Pour l'ensemble de la période, elle atteint 115 livres. Tel quel, ce chiffre demeure abstrait. Dans les conditions de l'époque, constitue-t-il un indice de pauvreté ou témoigne-t-il d'une relative aisance? Est-il le signe d'une intégration non négligeable des campagnes dans l'économie marchande ou celui de leur repliement sur elles-mêmes? Pour répondre, il faudrait avoir des informations suffisantes sur les caractéristiques de l'autoconsommation chez les habitants²⁸ et aussi disposer de données comparables pour d'autres régions.

De toute manière, la moyenne n'est qu'un point de repère et la clientèle de Gaspard Massue est loin d'être homogène. La différenciation intervient sûrement dans la nature des achats. Certains se limitent au strict nécessaire et au meilleur marché, d'autres dépensent plus largement et ont accès à des articles plus onéreux²⁹. Mais le document nous oblige à raisonner uniquement sur la valeur totale des achats des différents clients. Pour

²⁸ Parmi les documents susceptibles de combler cette lacune, citons dans les greffes des notaires, les actes de donation ou démission et les abandons de biens par les parents à leurs enfants. Le transfert du patrimoine d'une génération à l'autre s'effectue moyennant le paiement d'une pension viagère. Pour une bonne part, celle-ci est payable en nature et elle semble bien témoigner des principaux traits des habitudes alimentaires.

²⁹ Prenons l'exemple des tissus. Lors de l'inventaire, le magasin de M. Coursolle en contient 1 305 aunes en plusieurs dizaines de pièces plus ou moins entamées. Leur valeur unitaire va de dix livres à une livre deux sous l'aune. En quantité, ce sont les tissus à bas prix qui dominent. On compte 598 aunes valant de une livre à une livre dix-neuf sous (45,8% du stock); 314 aunes valant de deux livres à deux livres dix-neuf sous (24% du stock). En revanche, si les tissus valant quatre livres et plus l'aune ne représentent que 14% de la quantité totale, leur part en valeur s'élève à un tiers de l'ensemble.

chacune des huit années, il est possible de les ranger en ordre croissant d'après l'importance de leurs dépenses. De part et d'autre du seuil de 100 livres (assez proche de la moyenne calculée plus haut), adoptons une classification assez simple: les achats égaux ou inférieurs à 24 livres 19 sous par an, ceux de 25 à 49 livres 19 sous, de 50 à 99 livres 19 sous, de 100 à 199 livres 19 sous, *etc.*

Au bout de l'opération (Annexe I), quelques constatations s'imposent. Tout d'abord, le chiffre d'affaires du magasin de Gaspard Massue dépend essentiellement des clients qui achètent pour 100 livres ou davantage. La part de ces derniers dans le total des ventes change d'une année à l'autre, mais pour l'ensemble de la période, elle atteint les quatre cinquièmes (80,75%). Pourtant, en moyenne, ils constituent moins des deux cinquièmes de la clientèle (37,7%).

Tableau 4. — PLACE DES ACHETEURS POUR 100 LIVRES ET PLUS
DANS LA CLIENTÈLE DU MAGASIN DE GASPARD MASSUE ET LEUR PART
DANS LE TOTAL DES VENTES.

<i>années</i>	<i>nombre d'acheteurs pour 100 livres et plus</i>	<i>% de l'ensemble de la clientèle</i>	<i>% du total des ventes</i>
1784-85	72	39,56	78,04
1785-86	47	29,19	70,62
1786-87	54	34,61	80,25
1787-88	71	44,09	86,34
1788-89	69	44,51	85,29
1789-90	48	32,43	74,59
1790-91	49	33,56	79,39
1791-92	62	45,25	86,19

Lors des bonnes années de vente, on assiste au gonflement des effectifs de cette minorité. Bien plus, la majorité de ses membres s'inscrit pour des achats supérieurs à 200 livres (43 sur 71 en 1787-88, 36 sur 62 en 1791-92). C'est aussi à ce moment qu'on compte le plus grand nombre de clients qui achètent pour plus de 400 livres (12 en 1787-88, 8 en 1791-92). La diminution du chiffre d'affaires s'accompagne des phénomènes inverses et d'un glissement de la clientèle vers les catégories inférieures.

Au fil des ans, la hiérarchie des acheteurs subit donc des coups d'accordéon plus ou moins prononcés. Cependant, cette hiérarchie reste anonyme et elle est avant tout celle des sommes dépensées au magasin au cours d'une année. Si l'on considère le comportement de chaque client au cours de toute la période, les choses deviennent plus complexes. Tel qui achète pour 320 livres en 1784-85 réduit brutalement sa dépense à 45 livres en 1785-86, avant de déboursier à nouveau plus de 300 livres en 1786-87. Autrement dit, le classement des clients à la fin de la première année n'a rien de stable. On note par la suite de multiples chassés-croisés au sein de l'échelle hiérarchique. Dans ces conditions, le chiffre significatif est la moyenne annuelle des achats de chacun des clients du magasin. Il

permet une classification globale et donne une image assez fidèle de la clientèle.

Tableau 5. — CLIENTÈLE AU MAGASIN DE GASPARD MASSUE: VALEUR MOYENNE ANNUELLE DES ACHATS (EN LIVRES ET SOUS).

	<i>moins de 25</i>	<i>de 25 à 49.19</i>	<i>de 50 à 99.19</i>	<i>de 100 à 199.19</i>	<i>de 200 à 399.19</i>	<i>de 400 à 799.19</i>	<i>total</i>
ensemble des clients inscrits dans le « grand livre », à l'exception de ceux qui n'achètent que durant une seule année	43	56	41	49	24	6	219
clients qui effectuent des achats pendant au moins cinq ans	22	31	21	35	18	2	129
clients qui effectuent des achats chaque année pendant huit ans	5	11	13	25	11	1	66

Parmi les individus inscrits dans le « grand livre » de Gaspard Massue, il n'y en a guère plus d'un tiers (36,1%) qui soient capables de dépenser plus de 100 livres par an au magasin. Pour les commerçants et, derrière eux, un bon nombre de producteurs, cette minorité de la population constitue l'essentiel du marché. C'est sur elle, sur sa propension et sa capacité à dépenser, que repose la bonne marche des affaires. Rien d'étonnant alors à voir les représentants de cette catégorie tenir une place importante dans la clientèle stable. Ils comptent pour 42,7% de ceux qui achètent pendant au moins cinq années consécutives et pour 56,1% du noyau des fidèles du magasin durant huit ans. Ces traits communs ne rendent pas pour autant le groupe parfaitement homogène. Entre la moyenne des dépenses du premier et celle du dernier, l'écart va de un à six³⁰. C'est assez pour introduire des différences non négligeables dans les types de consommation.

La véritable coupure intervient toutefois lorsque la valeur moyenne des achats tombe au-dessous de 25 et même de 50 livres³¹. Il semble alors possible de parler de clientèle marginale. Elle est composée de gens qui n'achètent que le strict nécessaire et qui ne fréquentent le magasin que de façon épisodique. Elle reste à l'écart de la vie d'échanges parce qu'elle n'a pas, ou presque, de pouvoir d'achat, une fois satisfaits les besoins de la

³⁰ Les plus gros dépensiers sont Amable Lemoine de Martigny, seigneur de la Trinité avec des achats d'une valeur annuelle moyenne de 679 livres; Joseph Lussier, fils qui dépense en moyenne 552 livres. Louis Beauchemin atteint le chiffre de 624 livres. Mais il ne figure dans le registre que durant cinq années.

³¹ Ce seuil comporte sa part d'arbitraire. Cependant, on admet que la ration annuelle de pain d'un homme adulte correspond à douze minots de blé. À quatre livres le minot, c'est une dépense de 48 livres. Une famille de six personnes, deux adultes et quatre enfants, consomme facilement 40 minots de blé, soit une valeur de 160 livres. Ce n'est pourtant qu'une partie des dépenses d'alimentation.

stricte subsistance. Selon toute vraisemblance, elle est composée de quasi-prolétaires, de cultivateurs sans surplus, de vieillards et autres « pauvres ». Chez Gaspard Massue, cette catégorie représente 45% des clients inscrits pendant au moins deux ans dans le « grand livre ». Elle est donc plus nombreuse que le premier groupe³². Avant de généraliser ces proportions et de les étendre à l'ensemble de la population de Varennes, il convient cependant de faire preuve de prudence. Plusieurs inconnues subsistent. Ainsi, combien de clients de Gaspard Massue fréquentent simultanément plusieurs magasins ? Combien effectuent ailleurs le plus gros de leurs achats ? Dans ces conditions, ce qui nous apparaît comme la majorité n'est peut-être que la minorité et vice-versa.

III. — LES LIVRAISONS DE BLÉ PAR LES HABITANTS.

L'incertitude sur les chiffres rend plus floue mais n'invalide pas la perception d'un fait important. Au sein de la population rurale, les habitudes et les niveaux de consommation n'obéissent pas à un modèle uniforme. Ils montrent assez de variété et des écarts d'une ampleur suffisante pour suggérer l'existence de deux groupes, sinon de deux conditions socio-économiques. L'origine d'un tel contraste n'a rien d'étonnant. Ceux qui fréquentent assidûment le magasin du marchand général ont une monnaie d'échange, les autres n'en ont pas. Dans la majorité des cas, cette monnaie d'échange est constituée de surplus de blé³³. Fort heureusement, le « grand livre » de Gaspard Massue permet d'étudier le phénomène avec quelque détail. Il convient toutefois d'adopter un autre découpage chronologique. Au lieu de l'année comptable débutant au premier mai, adoptons l'année-récolte commençant le premier octobre. Le tableau suivant regroupe les données de base³⁴.

³² Il reste la catégorie de ceux qui dépensent entre 50 et 100 livres par an. Étant donné l'arbitraire des seuils retenus, il ne paraît pas légitime d'en faire un groupe distinct. Selon les cas, ses membres figurent parmi les personnes qui disposent d'un pouvoir d'achat ou se rattachent plutôt à la clientèle marginale.

³³ En faisant (dans le cadre de l'année comptable) la somme des divers éléments du crédit de la clientèle, on aboutit aux moyennes annuelles suivantes (pour huit ans) : 14 291 livres pour les livraisons de blé, 411 livres pour les livraisons d'autres produits, 2 395 livres pour les paiements « à caisse », 569 livres pour les paiements « en argent » et 2 282 livres pour les prestations de services et autres compensations (3 090 livres avec les billets). Le blé compte donc pour 71,6% des valeurs portées au crédit de l'ensemble de la clientèle.

³⁴ L'année 1791-92 est incomplète. D'une part, le livre s'arrête au 1^{er} mai. Depuis le 1^{er} octobre, les livraisons enregistrées dans le « grand livre » se limitent à 377 minots. D'autre part, l'inventaire après décès laisse supposer que toutes les livraisons n'ont pas été indiquées (cf. note 17). Il paraît donc plus sage de s'arrêter au 30 septembre 1791.

Les quantités portées sur le tableau sont légèrement inférieures à la réalité. Il y a d'abord les lacunes du document. De plus, le marchand se contente parfois d'inscrire la valeur d'une livraison sans indiquer le nombre de minots correspondant. Le calcul du prix moyen a été effectué en excluant ces quelques cas.

Le prix moyen est une chose. Les prix réellement payés aux clients en sont une autre. Ils se situent entre les extrêmes suivants : 3 livres 10 sous et 6 livres le minot en 1784-85 ; 3 livres 2 sous et 4 livres en 1785-86 ; 2 livres 18 sous et 4 livres 10 sous en 1786-87 ;

Tableau 5. — LIVRAISONS DE BLÉ DES CLIENTS DE GASPARD MASSUE.

<i>années-récolte (du 1^{er} octobre au 30 septembre)</i>	<i>nombre de clients effectuant des livraisons</i>	<i>valeur totale des livraisons (en livres)</i>	<i>volume total des livraisons (en minots)</i>	<i>prix moyen payé par Massue (en livres, sous et deniers au minot)</i>	<i>valeur moyenne des livraisons (en livres)</i>	<i>valeur médiane des livraisons (en livres)</i>
1784-85	32	8 897	1 577	5. 4.9	278	165
1785-86	58	14 507	3 573	3.18.9	250	188
1786-87	72	26 962	7 809	3. 9.1	374	287
1787-88	66	22 674	5 857	3.17.5	343	248
1788-89	13	2 154	186	11.11.0	165	120
1789-90	59	14 692	3 167	4.12.3	249	135
1790-91	75	22 815	5 457	4. 3.3	304	179

Les vendeurs de blé ne représentent qu'une partie de la clientèle du magasin. Année après année, la proportion varie. Elle est³⁵ de 12,1% en 1784-85, monte à 50% en 1786-87, redescend à 15,54% en 1789, avant d'atteindre 48,9% en 1791-92. Elle ne dépasse donc jamais la moitié de l'effectif des acheteurs de marchandises³⁶. Seule une minorité, tantôt très étroite, tantôt plus large, peut ou veut bien livrer des grains au marchand. La recette globale, le revenu qu'elle en retire connaît une grande instabilité. Durant les sept années observées, ses fluctuations dessinent un premier cycle qui culmine en 1786-87 et l'amorce d'un second à partir du minimum de 1788-89. De quelque manière qu'on les calcule, les variations sont considérables. Ainsi l'augmentation de la recette est de 203% entre 1784-85 et 1786-87 et elle atteint 959% de 1788-89 à 1790-91³⁷.

Dans ce mouvement, les variations du prix unitaire payé par le marchand jouent sûrement leur rôle. Cependant, si l'on écarte le chiffre de 1788-89, année de grande pénurie, on est frappé de l'ampleur relativement modeste des changements de prix. Une baisse de 34% de 1784-85 à 1786-87, suivie d'une augmentation de 35,5% jusqu'en 1789-90, avant une nou-

2 livres 10 sous et 4 livres 5 sous en 1787-88; 5 livres et 12 livres en 1788-89; 4 livres 2 sous et 6 livres en 1789-90; 3 livres 5 sous et 4 livres 10 sous en 1790-91.

De même, le prix modal (soit celui payé le plus souvent) connaît l'évolution suivante: 6 livres le minot en 1784-85; 4 livres en 1785-86; 3 livres 10 sous en 1786-87; 4 livres en 1787-88; 12 livres en 1788-89; 4 livres 10 sous en 1789-90; 4 livres et 4 livres 5 sous en 1790-91.

³⁵ Dans le cadre de l'année comptable (du 1^{er} mai au 30 avril).

³⁶ Dans une certaine mesure, ces pourcentages sont d'ailleurs trop généreux. Comme on le verra plus loin, l'effectif des vendeurs comprend un certain nombre de « marginaux » qui ne disposent que de quelques minots de blé et qui ne pèsent pas lourd dans l'ensemble des livraisons.

³⁷ Les écarts à la moyenne sont de -44,7% en 1784-85 et de -92% en 1788-89; de +67,5% en 1786-87 et de +41,7% en 1790-91. Le mouvement des livraisons et de leur valeur totale est parallèle à celui des exportations au port de Québec. De même, les prix payés par Gaspard Massue fluctuent comme ceux que l'on connaît à Montréal et à Québec.

velle baisse de 9,75%. La comparaison avec des séries enregistrées ailleurs pousserait presque à parler d'une certaine inertie du prix obtenu par les vendeurs de blé. La grande variable du revenu de ces derniers réside donc dans le volume des livraisons. Même si les variations de prix empêchent la corrélation d'être parfaite, le mouvement de la recette totale est en gros parallèle à celui des quantités vendues.

Pour l'habitant qui dispose de surplus, la bonne année est donc celle où il vend beaucoup. En témoigne l'évolution de la valeur moyenne des livraisons qui atteint des sommets en 1786-87, 1787-88 et 1790-91, tout comme le volume des livraisons et sa valeur globale. Le tracé de la valeur médiane attire l'attention sur un autre phénomène. Les années de grosses ventes voient non seulement la multiplication de l'effectif des vendeurs, mais aussi l'augmentation, en nombre et en proportion, des vendeurs importants.

Tableau 6. — PART DES GROS VENDEURS DANS LES LIVRAISONS DE BLÉ À GASPARD MASSUE.

<i>années-récolte</i>	<i>vendeurs pour plus de 200 livres</i>			<i>vendeurs pour plus de 400 livres</i>		
	<i>nombre</i>	<i>% de l'effectif total</i>	<i>% de la recette totale</i>	<i>nombre</i>	<i>% de l'effectif total</i>	<i>% de la recette totale</i>
1784-85	12	37,5	77,3	7	21,9	60,2
1785-86	24	41,4	84,1	12	20,7	61,2
1786-87	43	59,7	92	27	37,5	74,4
1787-88	38	57,6	87,3	23	34,8	68,6
1788-89	3	23,1	60,2	1	7,7	28,4
1789-90	23	39,0	81,1	12	20,3	60,0
1790-01	37	49,3	87,3	19	25,3	65,1

En dessinant des histogrammes à partir d'une classification détaillée (Annexe II), on constaterait que plus l'année est bonne, plus le mode se déplace vers la droite et vice-versa. Ainsi, en 1784-85 et 1788-89, la catégorie la plus nombreuse est celle des vendeurs de 100 à 199 livres. En 1785-86, 1789-90 et 1790-91, c'est le groupe des vendeurs de 200 à 399 livres. En 1786-87, les vendeurs de 400 à 799 livres l'emportent nettement.

Plusieurs de ces faits ne s'accordent guère avec les modèles courants du fonctionnement des marchés céréaliers à l'époque pré-industrielle. Certes, il n'y a aucune surprise dans les fortes variations des quantités vendues et donc de la récolte négociable. En raison des retenues pour les semences et l'autoconsommation des producteurs, cette dernière augmente ou diminue beaucoup plus que proportionnellement aux variations de la récolte brute. Il est également normal de constater une multiplication du nombre des vendeurs lors des années d'abondance tout comme leur raréfaction en cas de très mauvaise récolte et de disette aiguë comme en 1788-89. Les singularités apparaissent avec l'évolution du revenu ou de la recette

en argent. Dans la plupart des régions de l'Europe du temps, les résultats obtenus par les vendeurs de blé subissent les effets de la loi de King. Il faut d'ailleurs mettre à part les petits producteurs, ceux qui n'obtiennent un surplus que lorsque les rendements dépassent un certain seuil. Pour eux, la bonne année coïncide avec une récolte abondante. Une moisson déficitaire les chasse du marché et peut même les transformer en acheteurs. Il en va autrement pour les agriculteurs qui ont toujours quelque chose à vendre (qu'ils soient gros ou moyens), surtout lorsqu'ils contrôlent la majeure partie des terres. De leur côté, l'année profitable survient avec une récolte inférieure à la moyenne. Les prix montent en flèche et leur augmentation fait plus que compenser la réduction des quantités vendues. À condition que le déficit ne soit pas catastrophique, le chiffre d'affaires atteint alors souvent des sommets. Inversement, une moisson pléthorique entraîne un effondrement des prix, d'autant plus que nombre de vendeurs marginaux contribuent à congestionner le marché. Même si l'on peut vendre beaucoup, la recette est moins forte que dans le cas précédent³⁸.

De toute évidence, des circonstances particulières gouvernent l'évolution du revenu des clients de Gaspard Massue et d'autres données doivent entrer en ligne de compte. Le document permet d'abord de reconstituer le calendrier mensuel des livraisons de blé³⁹.

Tableau 7. — RÉPARTITION MENSUELLE DES LIVRAISONS DE BLÉ
PAR LES CLIENTS DE GASPARD MASSUE (EN MINOTS).

	1784-85	1785-86	1786-87	1787-88	1788-89	1789-90	1790-91
octobre	—	—	10	20	—	96	96
novembre	57	3	2	57	—	40	14
décembre	89	—	26	8	—	10	—
janvier	101	50	1 889	36	—	—	—
février	343	3	1 770	40	12	59	—
mars	317	436	743	250	83	—	4
avril	166	605	8	—	74	—	734
mai	18	1 621	176	2 021	—	—	1 818
juin	222	482	52	86	10	92	1 309
juillet	224	270	483	2 811	—	256	801
août	40	—	2 436	508	8	729	676
septembre	—	104	214	—	—	1 834	—

Ce dernier révèle des fluctuations saisonnières fort prononcées mais sans régularité. D'une année à l'autre, on voit changer le moment des plus grosses entrées dans les hangars du marchand. Certes, à peu de choses près, l'automne est saison morte dans ce domaine. C'est l'époque du battage en grange et bientôt de l'interruption de la navigation. Le plus sou-

³⁸ Cf. par exemple, W. ABEL, *Crises agraires en Europe (XIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Flammarion, 1973, pp. 22-28.

³⁹ Par suite de quelques imprécisions du registre sur la date des livraisons, les totaux annuels diffèrent légèrement de ceux du Tableau 5.

vent, cette période d'atonie se prolonge durant l'hiver jusqu'en mars. Pourtant, l'année 1786-87 enregistre une pointe des livraisons en janvier et février avec 3 659 minots. Même sommet d'hiver en février et mars 1785, bien que les quantités en jeu soient nettement moins importantes. Passé le dégel, avant ou après les semailles, le temps semble venu pour les habitants d'écouler le surplus de la récolte précédente. Le tableau montre effectivement un maximum printanier (avril, mai ou juin) en 1786, 1788 et 1791. En plusieurs occasions, il faut néanmoins attendre l'été pour que se vident vraiment les greniers, ce dont témoignent les pointes de juillet 1788, août 1787 et septembre 1790. De plus, si, durant certaines années, les livraisons se groupent à l'intérieur d'une seule saison, à d'autres reprises, elles donnent naissance à deux maxima plus ou moins éloignés l'un de l'autre. Ainsi, pendant l'hiver et l'été 1787, pendant le printemps et l'été 1788, pendant l'hiver et l'été 1785.

Derrière les chiffres d'ensemble, le comportement individuel des différents vendeurs mérite également l'attention. Durant la période couverte par le document, 142 des clients de Gaspard Massue effectuent au moins une livraison de blé⁴⁰. Éliminons ceux qui ne s'inscrivent parmi les vendeurs que pour une année ou deux⁴¹. Il reste alors 67 noms. Ce groupe restreint fait l'objet du tableau suivant.

Parmi les individus cités, les plus intéressants sont sûrement les 41 qui demeurent des fidèles du magasin pendant huit ans⁴². Même si les autres catégories comptent plusieurs des principaux vendeurs, on peut limiter l'analyse à ce sous-groupe. Le seul point commun de ses membres est la possibilité de vendre du blé pendant au moins trois des sept années-récolte⁴³. Pour le reste, les différences se révèlent importantes. Dans le nombre d'années de vente, tout d'abord : trois pour sept des personnages cités, quatre pour quatorze autres, cinq pour quatorze, six pour cinq et sept pour un seulement. De ce fait, les recettes moyennes présentent des écarts notables puisqu'elles vont de 10 à 809 livres par an. En ne retenant que les chiffres supérieurs à 100 livres (soit 30 vendeurs sur 41), la différence est encore de un à huit.

S'ils coïncidaient, ces deux éléments d'une hiérarchie des vendeurs n'auraient rien de surprenant. Normalement, les recettes élevées devraient correspondre à des livraisons régulières et les recettes minimales à des ventes épisodiques. Ce n'est pas toujours le cas. Les six habitants qui vendent pendant sept ou six années occupent dans le classement les 3^e, 7^e, 14^e, 15^e et 19^e rangs. En revanche, Paul Lussier et Joseph Choquet se placent parmi les cinq premiers en n'effectuant des livraisons que durant quatre campagnes.

⁴⁰ Parmi eux, 140 sont au nombre des 219 personnes qui achètent au moins durant deux années au magasin.

⁴¹ En effectuant des livraisons qui ne sont pas toujours insignifiantes.

⁴² Ils effectuent 55% de l'ensemble des livraisons de blé pendant les sept années-récolte couvertes par le document.

⁴³ Soit, compte tenu du caractère exceptionnel de 1788-89, une année sur deux.

De plus, dans la plupart des cas, on s'attendrait à voir les recettes individuelles suivre en gros le même tracé que la valeur moyenne ou médiane des livraisons (Tableau 5): un maximum en 1786-87 et deux autres points hauts en 1787-88 et 1790-91. En fait, ce modèle n'est guère suivi. La meilleure année change d'un vendeur à l'autre; seize la connaissent en 1787-88, dix en 1786-87, six en 1790-91, cinq en 1789-90, quatre en 1785-86, trois en 1784-85. Les deux plus fortes recettes ne se placent en 1786-87 et 1787-88 que dans neuf cas seulement. Autre singularité: la campagne 1788-89 mise à part, le tableau montre que parmi les trente vendeurs qui réalisent une recette moyenne supérieure à 100 livres, huit n'effectuent aucune livraison pendant deux années consécutives.

Que signifient de telles anomalies? Devant l'irrégularité et le caractère désordonné des livraisons des différents individus, une première explication vient tout naturellement à l'esprit: Gaspard Massue ne reçoit qu'une partie du blé vendu par les habitants inscrits dans son « grand livre ». Bien plus, sa part des surplus disponibles varie d'une année à l'autre. Cette façon de voir implique cependant que les producteurs sont totalement libres de vendre quand ils veulent, à qui ils veulent et ce qu'ils veulent. N'est-ce pas faire bon marché de quelques faits? D'une part, les habitants vivent une situation coloniale: rien ne leur garantit donc un débouché automatique et immédiat pour tous leurs surplus. D'autre part, le groupe examiné ici constitue le noyau de la clientèle stable de Gaspard Massue. N'est-il pas raisonnable de penser qu'il entretient avec le marchand des rapports privilégiés qui, sans aller jusqu'à l'exclusivité totale, limitent sérieusement les transactions avec des tiers?

Dans ces conditions, risquons une autre interprétation, peut-être plus proche de la réalité. Deux facteurs principaux gouvernent l'évolution des livraisons de blé à Gaspard Massue. Tout d'abord, les fluctuations du volume des récoltes et, plus spécialement, du volume de la récolte négociable ou du surplus que laisse l'autoconsommation des producteurs. Il n'est pas possible de les reconstituer avec exactitude. Toutefois, les rares données disponibles montrent que durant toute la période, la paroisse de Varennes dispose d'un excédent de blé relativement important. Seule exception, l'année 1788-89, où l'arrêt presque complet des livraisons témoigne du caractère désastreux de la moisson de 1788⁴⁴.

La deuxième variable est au moins aussi importante. Elle réside dans les variations des débouchés. Admettons que les grains rassemblés

⁴⁴ Parmi ces données, figure le produit de la dîme. En supposant l'absence de fraude, on peut le multiplier par 26 pour obtenir une mesure du volume de la récolte brute. L'opération donne un chiffre de 33 800 minots de grains pour 1784 (en fait, la moisson de 1783) et de 46 800 minots pour 1788 (moisson de 1787). Cela correspond à un produit par tête de 18,9 et de 20 minots (renseignements aimablement mis à notre disposition par F. Ouellet). On estime généralement que la ration annuelle de pain d'un homme adulte équivalait à douze minots de blé. Celle d'un enfant est sûrement moins importante et une consommation moyenne de neuf minots par tête paraît vraisemblable. À partir de là, on voit l'importance de l'excédent, même s'il faudrait le réduire quelque peu pour tenir compte de la provision pour semences et de la présence d'autres grains que le blé dans le produit par tête.

Tableau 8. — VENDEURS DE BLÉ DANS LA CLIENTÈLE DE GASPARD MASSUE.

noms	valeur des livraisons de blé pendant l'année-récolte (en livres)						valeur moyenne des livraisons de blé (en livres)	valeur moyenne des achats au magasin (en livres)	
	1784-85	1785-86	1786-87	1787-88	1788-89	1789-90	1790-91		
GROUPE I									
Joseph LUSSIER, fils	1 716	768	875	1 119	—	—	1 184	809	552
Paul LUSSIER	—	—	630	1 072	—	1 375	1 575	664	336
Joseph JODOIN	550	1 288	485	652	—	747	637	623	112
Jacques CHOQUET, fils	466	—	1 309	248	—	207	612	406	218
Joseph CHOQUET	171	636	770	860	—	—	—	348	228
Alexandre HÉBERT	468	224	420	400	—	882	—	342	138
Pierre PRÉVEAU	330	291	487	252	—	342	512	318	230
Joseph PETIT	140	415	511	800	—	—	344	316	133
François CADIEUX	—	—	576	232	—	336	990	305	336
Joseph BEAUCHAMP	193	—	1 513	—	288	110	—	300	193
Nicolas LACAILLE	—	400	413	534	—	234	520	300	323
Louis MONJEAUX	—	—	630	744	—	510	200	298	199
Christophe HÉBERT	144	337	755	309	—	—	471	288	137
Louis LAFRAMBOISE	411	359	605	172	—	166	251	280	231
François LAVIGNE	850	200	595	68	—	40	178	280	239
Joseph MESSIER	121	—	—	765	—	360	504	250	67
François PETIT	390	150	325	400	80	50	229	232	176
Louis LALUMIÈRE	—	296	602	488	—	7	160	222	134
Jacques JODOIN, père	160	188	138	194	—	382	245	186	111
Augustin ST-FRANÇOIS	—	408	338	—	—	225	331	186	241
Joseph QUIENTIN, fils	27	—	280	296	—	205	499	183	213
Jean-Louis BIENVENUE	—	224	168	400	—	117	357	181	282
Charles LOISEAU	165	—	472	—	—	534	88	180	177
Joseph QUIENTIN, père	—	—	350	440	—	144	310	178	186
Gabriel GEOFFRION	—	87	269	200	—	153	425	162	116
Bazile CHAPUT	77	64	266	247	—	—	400	150	143
Joseph PRÉVEAU	—	280	—	280	—	60	120	106	137
Joseph PRÉVEAU, père	98	187	175	160	—	120	—	106	188
Joseph CADIEUX	99	128	204	300	—	—	—	104	142
Louis CHOQUET	—	—	293	—	—	171	256	103	196
Étienne LUSSIER, père	—	8	112	176	—	93	157	78	111
Étienne LALUMIÈRE	—	112	350	24	—	—	—	69	136
François COLLET	66	75	65	160	—	—	—	52	68
Louis LAVIGNE	—	—	—	200	—	72	40	44	125
Amable SAVARIA, fils	—	56	120	—	—	—	86	37	66
Jean-Bte GIRARD, père	—	28	70	160	—	—	15	37	46
Michel SÉNÉCAL	50	30	84	—	—	63	32	37	74

Louis LOISEAU	—	40	—	120	—	—	42	29	109
Alexis SÉNÉCAL, père	—	—	18	98	—	18	17	21	35
Louis PRÉVEAU	—	9	—	8	—	117	—	20	38
Michel LAFRAMBOISE	—	16	20	32	—	—	—	10	26
GROUPE II									
Joseph ANGE	203	—	—	—	120	920	484	246	350
Christophe BRODEUR	—	—	—	400	—	170	225	113	114
François BRUNEL	192	32	84	—	—	—	—	44	47
François BRODEUR	—	48	14	—	—	54	—	19	31
Louis LUSSIER, père	40	18	24	48	—	—	—	18	24
GROUPE III									
Louis PRÉVEAU	—	560	756	856	—	—	1.746	653	42
M. DE MARTIGNY	—	280	738	—	138	970	1 140	546	679
Joseph MONJEAUX, père	—	664	1 050	584	144	414	290	524	237
Jean VIENNE	—	400	175	—	168	—	—	124	236
Joachim SAVARIA	—	—	—	200	—	214	328	123	30
Gabriel PARIZEAU, père	—	48	49	104	—	63	59	46	66
Jean-Bte HÉBERT	—	—	539	392	—	650	85	333	387
Joseph VÉRONNEAU	—	—	—	—	396	90	160	129	148
Joseph LUSSIER, père	—	—	—	80	—	50	85	43	58
Louis BEAUCHEMIN	—	—	—	888	612	920	378	699	624
La veuve A. BRODEUR	—	—	—	336	24	243	254	214	178
François BORDUA	—	—	—	80	—	450	415	236	428
Jacques BRUNEL	—	—	—	—	36	225	331	197	335
GROUPE IV									
Augustin PASCAL	—	144	252	80	—	—	163	91	186
Michel PETIT, père	—	320	552	448	—	—	—	264	303
Jean MARTIN, fils	—	280	920	—	60	—	—	252	375
La veuve DUPUIS	336	540	756	944	—	—	—	429	255
GROUPE V									
Christophe MONJEAUX	—	1 320	2 112	350	—	—	—	756	76

GROUPE I: vendeurs qui effectuent des achats au magasin pendant huit années consécutives.

GROUPE II: vendeurs inscrits pendant huit années dans le « grand livre » mais qui n'achètent pas tous les ans au magasin.

GROUPE III: vendeurs entrés dans le « grand livre » après 1784-85.

GROUPE IV: vendeurs sortis du « grand livre » avant 1791-92.

GROUPE V: vendeurs entrés dans le « grand livre » après 1784-85 et sortis avant 1791-92.

La valeur moyenne des livraisons de blé est calculée dans le cadre des années-récolte (maximum: 7); celle des achats de marchandises est calculée dans le cadre des années comptables (maximum: 8).

par le marchand sont, pour l'essentiel, destinés à l'exportation et au marché local des villes. Le premier marché visé présente des caractéristiques bien particulières⁴⁵. La demande est irrégulière et, quand elle existe, son importance est liée à l'état des récoltes dans la métropole ou dans d'autres parties de l'empire. Elle est donc largement imprévisible, d'autant plus que l'information arrive lentement. Cette donnée de base pèse particulièrement sur le marchand général installé à la campagne. Premier maillon d'une longue chaîne, il a pour rôle de rassembler des grains pour les exportateurs de Montréal ou de Québec. C'est à travers ces derniers que lui parviennent les signaux de l'extérieur annonçant que le débouché s'ouvre. À ce moment, il ouvre ses hangars au blé des habitants. Certes, rien ne lui interdit de garder en tout temps un petit stock pour parer à toute éventualité, mais la prudence lui impose de n'accepter de grosses quantités que lorsqu'il est à peu près sûr de les écouler. Ainsi s'explique probablement l'irrégularité du calendrier des livraisons.

En d'autres termes, sur les surplus disponibles chez sa clientèle, le marchand prend ce qu'il veut et quand il le veut. La charge de stocker et de conserver les grains qui ne trouvent pas immédiatement preneur retombe sur les producteurs, sur les habitants⁴⁶. L'existence de ces invendus permet d'ailleurs de répondre rapidement à une forte augmentation de la demande. Ainsi, en 1786-87, les livraisons de janvier et février correspondent peut-être au déstockage de vieux grains, tandis que la pointe du mois d'août résulte de la vente du blé de la récolte précédente⁴⁷. Les choses vont sans doute plus loin. Lorsque la demande est limitée, le marchand est amené à effectuer un choix parmi les vendeurs potentiels et à instituer entre eux une sorte de roulement. À un moment donné, il accepte tous les grains d'un habitant, ne prend qu'une partie de ceux de son voisin et ferme son hangar à un troisième, étant bien entendu que l'année suivante, les positions seront plus ou moins inversées⁴⁸. En tout cas, un tel comportement rendrait assez bien compte des anomalies relevées dans le Tableau 8.

⁴⁵ Cf. Gilles PAQUET et J.-P. WALLOT, « Crise agricole et tensions socio-ethniques dans le Bas-Canada, 1802-1812; éléments pour une ré-interprétation », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 26 (septembre 1972), pp. 205-11.

⁴⁶ La question qui se pose alors est celle de la conservation du blé. Combien de temps peut-on garder de vieux blés? Deux ans? Trois ans ou davantage? De même, le stockage plus ou moins forcé des grains n'entraîne-t-il pas des pertes? De quel ordre? Puisqu'on émet des hypothèses, pourquoi ne pas voir dans les différents prix payés par le marchand au cours d'une année, le reflet de différences de qualité dans les grains livrés par les habitants? Parmi les facteurs déterminant cette qualité, la durée et les conditions de conservation viennent sans doute en bonne place.

⁴⁷ Le déstockage se répète peut-être en juillet 1788. En vidant ainsi les greniers, on renforce les effets de la mauvaise récolte de l'année. Les livraisons sont presque interrompues jusqu'en septembre 1790. Certes, la réglementation explique largement ce temps mort. Mais on peut se demander si, échaudés par l'accident précédent, les habitants n'ont pas voulu s'assurer que la récolte de 1790 serait suffisante avant de lâcher les grains recueillis en 1789.

⁴⁸ Le « grand livre » utilisé ici contient plusieurs feuilles volantes. Dans l'une d'elles (malheureusement non datée), Gaspard Massue donne des instructions à un commis au cas où se présenteraient des acheteurs de blé. Il nomme ceux qu'il faut servir et en quelle quantité. Si les stocks du hangar ne suffisaient pas, il donne la liste d'une dizaine d'habitants chez

On imagine alors assez bien les réactions du producteur. Le caractère imprévisible et les à-coups du marché ne l'incitent pas précisément à une production maximum. Ce serait investir pour des résultats aléatoires, dépenser en risquant de perdre gros autant que de gagner beaucoup. Cependant, même inconstant, le débouché existe et il procure une aubaine qu'il faut pouvoir saisir au moment où elle se présente. À des cultivateurs qui, pour la plupart, n'ont ni impôt ni fermage à payer, il offre, de temps à autre, la possibilité de se constituer un pouvoir d'achat ou d'encaisser des sommes d'argent non négligeables. Toute déficiente qu'elle soit, la culture traditionnelle permet de répondre à ces objectifs. Il suffit d'ensemencer assez de terres pour disposer en permanence d'un surplus, une fois satisfaits les besoins de l'autoconsommation domestique et acquittées les charges en nature, dîme, rentes seigneuriales, banalités, voire salaires, *etc.* Le facteur essentiel est alors l'étendue de l'exploitation, car celle-ci détermine largement l'existence et le volume du surplus. Nous sommes ainsi renvoyés à l'état des structures agraires. La hiérarchie des vendeurs reproduit en gros celle des propriétés ou, mieux, celle des exploitations et de leur superficie cultivable.

Le schéma qui précède souffre de limites évidentes. Il s'appuie sur les données d'un seul document. Il ne concerne qu'une seule paroisse et pas même toute sa population. Il ne s'intéresse qu'à l'un des débouchés de la production céréalière, le marché extérieur. Il ne prend en compte qu'une brève période, qu'un seul des grands cycles du commerce d'exportation. Autant d'éléments qui commandent d'attendre d'autres enquêtes avant de décider s'il mérite ou non d'être généralisé.

IV. — LES HABITANTS DANS LES RAPPORTS MARCHANDS : ACCUMULATION OU ENDETTEMENT ?

De toute manière, le témoignage du « grand livre » de Gaspard Massue ne s'arrête pas là. Ce document permet, en effet, de faire le bilan des opérations du marchand à l'intérieur de la paroisse et de suivre l'évolution du compte de chacun de ses clients. Dans un premier temps, le plus simple est de considérer la clientèle comme un tout. On peut alors, année après année, additionner toutes les sommes qui figurent dans les divers comptes, soit à la rubrique du débit, soit à celle du crédit. L'opération donne les résultats suivants.

lesquels on pourrait aller chercher les quantités manquantes. C'est dire que le marchand choisit ses fournisseurs.

Autre pratique que laisse entrevoir une phrase de l'inventaire après décès (citée en note 17) : les prix ne sont pas fixés au moment de la livraison, mais plus tard. Le marchand peut alors donner un acompte, une avance « en argent » ou « à caisse ». Mais il attend d'avoir écoulé le blé livré avant d'en inscrire la valeur dans ses livres. En d'autres termes, au moins pour une part, il fixe le prix d'achat en fonction du prix de vente obtenu. Intermédiaire obligé, il est donc largement maître du jeu.

Tableau 9. — CLIENTÈLE DE GASPARD MASSUE: ÉTAT DES COMPTES AU PREMIER MAI DE CHAQUE ANNÉE (EN LIVRES)*.

<i>années</i>	<i>débit</i>	<i>intérêts sur les sommes dues depuis un an et plus</i>	<i>crédit</i>	<i>solde débiteur brut</i>	<i>billets donnés par les clients</i>	<i>solde débiteur net (à reporter)</i>
1784	1 498	—	3 765	—	—	—
1785	22 061	—	7 966	11 828	240	11 588
1786	29 245	605	15 825	13 420	618	12 802
1787	37 252	620	28 756	8 496	753	7 743
1788	42 935	832	19 320	23 615	133	23 482
1789	50 083	746	29 607	20 476	4 738	15 738
1790	32 221	1 010	6 419	25 802	—	25 802
1791	48 514	1 152	24 130	24 384	—	24 384
1792	56 370	822	25 268	31 102	1 553	29 549

* Le chiffre du débit comprend le solde débiteur net de l'année précédente; dans la colonne « billets », les 1 553 livres de 1792 représentent en fait le principal d'une rente constituée cédée par Michel Bailly à Gaspard Massue.

En ouvrant son registre au début de mai 1784, Gaspard Massue commence par inscrire le solde d'un certain nombre de vieux comptes⁴⁹. Il se trouve alors redevable de 2 267 livres envers sa clientèle. Mais les choses changent très vite et du tout au tout. Au bout d'un an, on doit déjà 11 588 livres au marchand. C'est dire que plus de la moitié des achats effectués au magasin n'ont pas été payés. Loin d'être un accident isolé, cette situation se prolonge et s'aggrave dans les années suivantes. Le solde dû par la clientèle ne connaît qu'une seule véritable diminution, en 1787. Dès 1788, il dépasse les 20 000 livres et reste par la suite à ce niveau, malgré un recul apparent en 1789. Il représente alors une somme largement supérieure au montant annuel moyen des ventes au magasin (17 913 livres). Les clients paient mal et avec une extrême lenteur. Obligé de composer avec ce comportement, le marchand doit faire crédit plus ou moins longtemps et immobiliser ainsi une part substantielle de ses profits⁵⁰.

Certes, l'habitude d'arrêter les comptes au premier mai déforme quelque peu le phénomène. La plupart du temps, à cette époque de l'année, les livraisons de blé par les habitants viennent tout juste de commencer. Or, ces dernières constituent le poste principal au crédit de la clientèle. Avant de parler d'endettement, il faut par conséquent éliminer les effets de ce décalage chronologique entre achats et paiements. Le chiffre important est le montant total des sommes dues depuis un an ou davantage. On peut le connaître grâce aux intérêts inscrits par le marchand au débit

⁴⁹ 29 soldes débiteurs et 26 soldes créditeurs (sans parler de ceux qui pouvaient figurer sur les pages manquantes du registre).

⁵⁰ Étant donné ce que nous avons dit de l'enregistrement incomplet des livraisons de blé en 1792, le solde débiteur de cette année est probablement inférieur au chiffre du tableau précédent. Notons aussi l'importance pour le marchand de la revente du blé livré par les habitants. Elle est sa principale source de liquidités, ou plus exactement sa monnaie d'échange pour réapprovisionner son magasin.

de plusieurs de ses clients. En gros⁵¹, ils correspondent, en effet, à 6% du chiffre recherché. Dès 1786, les comptes en souffrance, les véritables dettes de la clientèle s'élèvent à un peu plus de 10 000 livres. Les années suivantes n'enregistrent aucune amélioration, bien au contraire. En 1791, les dettes vieilles d'un an ou plus ont presque doublé et atteignent les 19 000 livres, soit plus que la valeur totale des marchandises achetées au magasin en année moyenne. En sept ans, la population qui fréquente le magasin de Gaspard Massue s'est fortement endettée envers ce dernier. Certes, en 1792, cet endettement de consommation diminue sensiblement mais il reste à un niveau assez élevé puisqu'il dépasse 13 500 livres. Le produit des livraisons de blé de l'année à venir est, en bonne partie, mangé d'avance.

Encore s'agit-il des seules sommes dues en compte courant. Il faudrait leur ajouter une part du montant des billets que plusieurs clients ont dû donner au cours de la période. De temps à autre, le marchand éprouve des doutes sur la capacité de payer de certaines personnes. Il cesse de leur faire crédit en compte courant et les oblige à « signer » devant témoins un billet d'une valeur égale à ce qui reste dû. Payable en principe à la première demande, le billet n'en représente pas moins une dette consolidée⁵². Dans le cas présent, on en compte deux en 1784-85, trois en 1785-86 et 1786-87, un en 1787-88 et enfin vingt-cinq pour la seule année 1788-89, leur montant variant de 41 livres 6 sous à 743 livres 8 sous. Malheureusement, on manque d'informations sur les détails de règlement. Il est donc difficile d'évaluer la place tenue par les billets dans l'endettement de la clientèle de Gaspard Massue à la fin de la période considérée.

Les chiffres d'ensemble masquent cependant des différences importantes dans le sort des divers clients du magasin. Tous ne s'endettent pas au même degré et quelques-uns échappent même à cette issue malheureuse. Constatation élémentaire qui commande d'examiner un à un les différents comptes. Pour simplifier l'opération, limitons-la au noyau stable de la clientèle, soit aux soixante-six individus qui effectuent des achats pendant huit années consécutives (Tableau 10).

Après 1787, les comptes équilibrés deviennent l'exception. De son côté, le nombre des personnes qui bénéficient d'un solde créditeur connaît de très fortes fluctuations. Les maxima de 1787 et de 1791 correspondent évidemment aux pointes des livraisons de blé. Le reste du temps, les effectifs de cette catégorie restent fort réduits. La grande majorité des clients est donc en retard dans le paiement de ses achats. Dès la première année, la proportion s'établit aux environs des quatre cinquièmes. Elle baisse jusqu'à 69,7% en 1787 mais elle remonte fortement ensuite pour avoisiner

⁵¹ Dans certains cas, en effet, il faudrait regarder de plus près la manière de calculer les intérêts.

⁵² En règle générale, Gaspard Massue se contente de billets. Il ne paraît guère pressé de les transformer en obligations emportant hypothèque. Ce comportement tranche nettement avec celui de l'un de ses prédécesseurs dans la paroisse, F. A. Bailly; cf. L. MICHEL, « Un marchand rural en Nouvelle-France, François Augustin Bailly de Messein (1709-1771) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 33 (septembre 1979), pp. 215-62.

Tableau 10. — CLIENTÈLE STABLE DE GASPARD MASSUE: ÉTAT DES COMPTES AU PREMIER MAI DE CHAQUE ANNÉE.

années	<i>comptes équilibrés</i>		<i>comptes excédentaires</i>		<i>comptes déficitaires</i>		<i>ensemble</i>
	nombre	nombre	montant cumulé des soldes créditeurs (en livres)	nombre	part de l'effectif total (en %)	montant cumulé des soldes débiteurs (en livres)	solde débiteur (en livres)
1784	—	12	3 536	11	91,7	455	—
1785	6	4	2 305	56	81,8	5 593	3 289
1786	8	6	2 844	52	78,8	5 574	2 730
1787	3	17	4 535	46	69,7	6 033	1 498
1788	1	5	1 359	60	91,0	10 652	9 292
1789	2	6	2 157	58	87,9	10 884	8 727
1790	—	2	729	64	97,0	14 264	13 534
1791	1	10	1 998	55	83,3	13 240	11 242
1792	—	7	2 217	59	89,4	17 423	15 207

ou dépasser les neuf dixièmes, sauf en 1791. Le montant cumulé des soldes débiteurs dessine une courbe encore plus révélatrice: trois années de relative stabilité en 1785, 1786 et 1787, puis une brusque augmentation qui conduit aux sommets de 1790 et 1792. La dette moyenne par compte passe de 100 livres en 1785, à 177 livres en 1788, puis à 223 livres en 1790, 241 livres en 1791 et 295 livres en 1792. Certes, ce dernier chiffre est peut-être un peu surestimé, mais de toute manière, l'endettement a plus que doublé. Pour apprécier son ampleur, notons que, le 1^{er} mai 1791, cinquante-cinq clients doivent ensemble 13 240 livres à Gaspard Massue. Or, durant les douze mois précédents, la valeur de leurs achats au magasin atteint seulement 4 910 livres. Le 1^{er} mai 1792, la même comparaison donne des chiffres de 17 423 et 8 490 livres.

Il convient alors de classer les clients, d'une part, selon l'importance de leur solde débiteur et, d'autre part, selon le montant des intérêts payés au marchand sur les sommes dues depuis un an ou davantage. C'est l'objet du Tableau 11.

Le phénomène essentiel apparaît tout de suite. D'année en année, augmente le nombre de ceux qui doivent des sommes relativement fortes. Ainsi, sur 66 clients, 16 ont un solde débiteur supérieur à 100 livres en 1785. En 1788 on en compte 33, puis 39 en 1790 et 1791 avant d'arriver à 44 en 1792. La proportion atteint alors les deux tiers. Au-dessus du seuil de 200 livres, la progression est encore plus spectaculaire: 8 comptes en 1785 (soit 12% du total), 23 en 1788 (34,8%), 24 en 1791 et 34 en 1792 (51%). De même, on recense trois soldes débiteurs de plus de 400 livres en 1785, 12 en 1790, 9 en 1791 et 19 en 1792.

Un tel mouvement traduit l'accumulation des arriérés dans le compte d'un nombre croissant de clients. Entre 1786 et 1791, le montant total des intérêts augmente de 173%. Dans le même temps, l'effectif des individus

qui en paient plus de six livres passe de quinze à trente-cinq. Le marchand inscrit des intérêts supérieurs à douze livres dans cinq comptes en 1786, dans vingt-trois en 1791. En d'autres termes, pour un bon tiers du groupe considéré, l'endettement au magasin atteint alors ou dépasse largement les 200 livres.

Tableau 11. — CLIENTÈLE STABLE DE GASPARD MASSUE : SOLDES DÉBITEURS ET INTÉRÊTS AU PREMIER MAI DE CHAQUE ANNÉE.

A) SOLDES DÉBITEURS

années	nombre de comptes où le solde débiteur (en livres et sous) est							nombre total de comptes débiteurs
	inférieur à 25	de 25 à 49.19	de 50 à 99.19	de 100 à 199.19	de 200 à 399.19	de 400 à 799.9	de 800 et plus	
1785	12	11	17	8	5	3	—	56
1786	10	8	14	10	10	—	—	52
1787	5	8	9	13	11	—	—	46
1788	7	9	11	10	17	.5	1	60
1789	6	9	12	13	11	7	—	58
1790	6	6	13	14	13	10	2	64
1791	6	5	5	15	15	7	2	55
1792	4	5	6	10	15	16	3	59

B) INTÉRÊTS

années	nombre de comptes où le marchand ajoute des intérêts	montant total des intérêts (en livres et sous)	nombre de comptes où le montant (en livres et sous) des intérêts est					
			inférieur à 3	de 3 à 5.19	de 6 à 11.19	de 12 à 23.19	de 24 à 47.19	de 48 et plus
1786	27	238.8	5	8	9	2	3	—
1787	34	200.8	11	11	8	3	1	—
1788	36	360.15	6	10	9	5	6	—
1789	32	418.9	5	7	5	8	6	1
1790	45	574.13	6	10	13	10	5	1
1791	44	651.10	2	7	12	14	8	1
1792	39	459.14	4	4	14	12	5	—

Il reste une dernière mesure à effectuer, qui consiste à rapporter le montant du solde débiteur à la valeur moyenne des achats de marchandises. Pour ce faire, plaçons-nous en 1791⁵³. Le pourcentage de 100% marque le seuil important. Au-delà, le client est redevable au marchand d'une somme supérieure à la valeur de ce qu'il achète en année moyenne. Or cette situation est le lot de 41 des 55 individus concernés, soit de trois sur quatre. Quand le rapport atteint 200%, le solde débiteur représente deux années d'achats. La cote d'alerte est franchie. Sur 55 clients, 23 en

⁵³ La classification des acheteurs diffère alors de celle du Tableau 5 où la moyenne des achats est calculée sur huit années.

sont arrivés là au bout de sept ans. Il s'agit des deux cinquièmes de l'effectif. Remarquons qu'un tel endettement affecte surtout les personnes dont les achats sont inférieurs à 100 livres par an. Il touche 13 des 27 membres de cette catégorie. La proportion est de 48%. Elle baisse à 37% chez les clients qui achètent pour une valeur de 100 à 399 livres. Cependant, l'échantillon demeure bien étroit⁵⁴ pour tirer de cette différence des conclusions assurées.

Tableau 12. — CLIENTÈLE STABLE DE GASPARD MASSUE : SOLDE DÉBITEUR DE 1791 ET VALEUR ANNUELLE MOYENNE DES ACHATS DE 1785 À 1791.

rapport du solde débiteur de 1791 à la valeur moyenne des achats (en %)	nombre de clients effectuant des achats pour une valeur annuelle moyenne (en livres et sous) de :						totaux
	0 à 24.19	25 à 49.19	50 à 99.19	100 à 199.19	200 à 399.19	400 et plus	
0 à 24,9	—	3	1	1	1	—	6
25 à 49,9	—	—	—	1	—	—	1
50 à 99,9	2	—	2	—	2	1	7
100 à 199,9	—	3	3	10	2	—	18
200 à 399,9	1	2	7	5	3	—	18
400 et plus	2	—	1	2	—	—	5
Totaux	5	8	14	19	8	1	55

Voilà réunis les principaux éléments d'un diagnostic qui ne laisse pas d'être inquiétant. Pour ce qui semble bien être des fins de consommation, une partie de la clientèle de Gaspard Massue s'endette plus ou moins lourdement. Bien plus, loin de se stabiliser à un certain niveau, cet endettement connaît une croissance considérable. Certes la période d'observation ne dure que huit ans et elle est plutôt mauvaise, mais un tel processus a des limites et ne peut durer indéfiniment. Un jour ou l'autre, le marchand doit récupérer son dû sous peine de connaître de sérieuses difficultés. Ce qui se passe alors, les moyens utilisés et leurs conséquences demanderaient une autre étude⁵⁵. On peut, en revanche, se demander pourquoi la population rurale se laisse piéger dans une telle situation. Quelques-uns

⁵⁴ De plus, c'est parmi les acheteurs pour plus de 100 livres qu'on compte la plus forte proportion de soldes débiteurs supérieurs à la moyenne annuelle des achats: 22 sur 28, soit 78,6%. Cette proportion n'est que de 70,4% parmi ceux qui achètent pour moins de 100 livres. Bien plus, elle atteint son maximum, soit 89,4%, chez les acheteurs pour 100 à 199 livres, et tombe à 62,5% pour ceux qui achètent pour 200 à 399 livres.

⁵⁵ Il faudrait, pour la mener, utiliser, entre autres documents, les archives judiciaires. À titre d'exemple, durant les années 1781-84, Gaspard Massue poursuit et fait condamner neuf individus devant la Cour des plaidoyers communs, pour des sommes allant (en livres sterling) de £ 15 11s 8d à £ 110 8s 5d. Deux des défendeurs sont ses débiteurs « par compte », cinq par billet, deux par obligation. Sept d'entre eux subissent une exécution ou saisie pour une valeur totale de £ 288 16s 5d (y compris les frais), soit près de 7 000 livres françaises. (ANQM, Cour des plaidoyers communs, Registres des sentences, vol. 35, 43). Encore ne s'agit-il là que des causes supérieures à 10 livres sterling. Dans le document utilisé ici, dans son « grand livre », Gaspard Massue inscrit, à un moment ou à l'autre, des frais de justice au débit de 26 de ses clients.

n'ont peut-être pas d'autre solution pour satisfaire des besoins essentiels ; pour d'autres toutefois, les achats au magasin paraissent bien dépasser le seuil de la stricte nécessité. Pourquoi vivent-ils alors au-dessus de leurs moyens ? Est-ce mauvaise prévision des revenus, en particulier des quantités de blé qu'on peut vendre et du prix qu'on peut en obtenir ? Est-ce, au contraire, le résultat d'une certaine priorité donnée au bien vivre, au bien paraître, à la nécessité de tenir son rang ? Dans le comportement de ces habitants apparemment bien assis sur leurs terres, faut-il incriminer les vices d'un système économique colonial ou le système de valeurs propre à une société américaine ? Autant de questions qu'on doit se borner à poser.

D'ailleurs, avant de leur apporter une réponse, le constat d'endettement a besoin de plusieurs correctifs. Dans la clientèle stable de Gaspard Massue, une dizaine d'individus (dix en 1791, sept en 1792) parviennent à la fin de la période avec un compte courant qui laisse apparaître un solde bénéficiaire. De même, les principaux vendeurs de blé ne se contentent pas de troquer ce dernier contre des marchandises du magasin. Grâce à des avances au moment des livraisons, ils s'en font payer une partie « en argent », « à caisse » ou par des versements à des tiers⁵⁶. Les sommes ainsi versées méritent attention. Elles donnent à leurs bénéficiaires un pouvoir d'achat en dehors du magasin et leur procurent, en théorie du moins, les moyens de réaliser d'autres fins que l'achat de marchandises : l'augmentation du cheptel, l'acquisition de terres, l'établissement des enfants, le prêt à des parents ou des voisins, *etc.* En un mot, elles permettent une certaine accumulation, avec ou sans l'étape de la thésaurisation. Sur les soixante-six clients considérés, vingt-quatre ne participent pas à ce processus. Durant huit années, ils n'ont reçu de Gaspard Massue que des marchandises. Parmi les quarante-deux autres, plusieurs n'ont touché que des sommes assez minimes, compte tenu de la longueur de la période⁵⁷. La pratique ne mérite vraiment attention qu'au-dessus d'une somme totale de 500 livres. Il reste alors douze noms, qu'on trouve au Tableau 13. Pour ceux qui présentent un solde débiteur, l'opération est quelque peu artificielle. L'excédent accumulé en sept ans est purement comptable et il ne supprime pas la réalité de la dette au 1^{er} mai 1791. Ceci dit, les personages recensés dans le tableau ci-dessus⁵⁸ font figure de privilégiés. Même si les sommes en jeu n'ont rien d'énorme, la participation à la vie d'échange est source de bénéfices non négligeables. C'est exactement l'inverse de l'endettement. Ainsi, conjugués avec la distribution du sol, les rapports marchands semblent bien engendrer une ligne de partage essentielle au sein de la population rurale. D'un côté, des gens bien pourvus en terres et ca-

⁵⁶ Ces paiements du marchand sont effectués pour l'essentiel, « à caisse ». Au total, ils atteignent 1 536 livres en 1784-85, 2 338 livres en 1785-86, 6 290 livres en 1786-87, 10 518 livres en 1787-88, 7 216 livres en 1788-89, 1 841 livres en 1789-90, 7 184 livres en 1790-91 et 11 128 livres en 1791-92.

⁵⁷ Sept pouvoient moins de 100 livres en sept ans, cinq de 100 à 200 livres, *etc.*

⁵⁸ On pourrait leur ajouter ceux de plusieurs clients qui entrent dans le livre après 1785 ou en sortent avant 1792.

Tableau 13. — CLIENTÈLE DE GASPARD MASSUE: COMPTES COURANTS ET LIVRAISONS DE BLÉ PAYÉES « EN ARGENT », « À CAISSE » OU PAR VERSEMENTS À DES TIERS.

Noms	état du compte courant au 1 ^{er} mai 1791		montants versés par Massue du 1 ^{er} mai 1784 au 1 ^{er} mai 1791 (en livres)	excédent accumulé du 1 ^{er} mai 1784 au 1 ^{er} mai 1791 (en livres)
	solde créditeur (en livres)	solde débitéur (en livres)		
Joseph JODOIN	763	—	2 220	2 983
Joseph LUSSIER	—	499	2 918	2 419
Alexandre HÉBERT	—	150	1 730	1 580
Paul LUSSIER	107	—	1 470	1 577
Jacques CHOQUET	—	141	1 621	1 480
Jacques MESSIER	403	—	979	1 382
Joseph BEAUCHAMP	—	—	1 215	1 215
Louis MONJEAUX	26	—	1 180	1 206
Christophe HÉBERT	—	205	1 312	1 107
Joseph CHOQUET	—	112	1 147	1 035
Joseph PETIT	—	185	1 144	959
Pierre PRÉVEAU	17	—	639	656

pables de dégager sur leurs récoltes un surplus relativement substantiel. En le vendant, ils acquièrent un pouvoir d'achat qui fait d'eux les principaux consommateurs des marchandises importées. Cette dépense leur laisse cependant de quoi accumuler et donc de conforter leur position, sinon de s'enrichir. À l'inverse, d'autres individus, d'autres familles voient leurs ressources accaparées presque entièrement par les nécessités de la stricte subsistance. Ils manquent de moyens d'échange. Ils fréquentent pourtant le magasin du marchand général. En y achetant, même s'il s'agit de peu de chose, ils sont souvent amenés à s'endetter plus ou moins lourdement. Ces « pauvres » risquent alors de s'appauvrir encore davantage.

Une telle dichotomie est évidemment bien sommaire et elle appelle quantité de nuances et de précisions, tout en tenant compte de la conjoncture. Lequel de ces deux groupes constitue la majorité de la population? N'y a-t-il pas des sous-catégories? Cette bipartition est-elle structurelle, stable ou a-t-elle tendance à s'aggraver avec le temps? Toutes questions fondamentales mais qui appellent d'autres informations au renfort de celles que peut fournir un simple livre de compte.

Annexe I. — VENTES DE MARCHANDISES AU MAGASIN DE GASPARD MASSUE.

A) RÉPARTITION DES CLIENTS SELON LA VALEUR DE LEURS ACHATS (EN LIVRES ET SOUS).

années	24.19 et moins	de 25 à 49.19	de 50 à 99.19	de 100 à 199.19	de 200 à 399.19	de 400 à 799.19	de 800 à 1 599.19	1 600 et plus
1784-85	39	33	38	40	21	10	—	—
1785-86	51	23	38	26	17	4	—	—
1786-87	49	25	28	28	18	6	2	—
1787-88	41	17	32	28	31	10	2	—
1788-89	41	24	21	41	20	8	—	—
1789-90	51	16	33	29	16	1	—	1
1790-91	55	20	22	30	14	4	1	—
1791-92	33	17	25	26	28	6	2	—

B) VALEUR TOTALE DES ACHATS DANS CHAQUE CATÉGORIE (EN LIVRES).

1784-85	456	1 221	2 801	5 269	5 493	5 518	—	—
1785-86	487	971	2 865	3 744	4 805	1 843	—	—
1786-87	526	888	2 051	4 009	4 734	3 486	1 847	—
1787-88	397	557	2 296	4 201	9 452	4 945	1 990	—
1788-89	394	920	1 417	5 808	5 427	4 664	—	—
1789-90	483	590	2 390	4 224	3 878	414	—	1 653
1790-91	659	696	1 607	4 142	3 947	2 001	1 325	—
1791-92	337	577	1 847	3 807	8 142	2 377	2 201	—

C) PART DE CHAQUE CATÉGORIE DANS L'ENSEMBLE DES ACHATS (EN %).

1784-85	2,23	5,98	13,73	25,83	26,93	25,28	—	—
1785-86	3,30	6,59	19,46	25,44	32,65	12,52	—	—
1786-87	2,99	5,06	11,69	22,86	26,98	19,87	10,53	—
1787-88	1,66	2,33	9,63	17,62	39,64	20,74	8,34	—
1788-89	2,11	4,93	7,59	31,15	29,11	25,02	—	—
1789-90	3,54	4,32	17,53	30,97	28,44	3,03	—	12,12
1790-91	4,58	4,84	11,17	28,80	27,45	13,91	9,21	—
1791-92	1,68	2,87	9,21	19,0	40,63	11,86	10,98	—

Annexe II. — LIVRAISONS DE BLÉ DES CLIENTS DE GASPARD MASSUE.

A) CLASSEMENT DES VENDEURS SELON LA VALEUR DES LIVRAISONS (EN LIVRES ET SOUS).

<i>années- récolte</i>	<i>24.19 et moins</i>	<i>de 25 à 49.19</i>	<i>de 50 à 99.19</i>	<i>de 100 à 199.19</i>	<i>de 200 à 399.19</i>	<i>de 400 à 799.19</i>	<i>de 800 à 1 599.19</i>	<i>1 600 et plus</i>
1784-85	—	4	8	8	5	4	2	1
1785-86	6	13	7	8	12	9	3	—
1786-87	6	4	10	9	16	21	5	1
1787-88	2	5	6	15	15	15	8	—
1788-89	1	3	2	4	2	1	—	—
1789-90	8	2	13	13	11	7	5	—
1790-91	8	7	11	12	18	12	6	1

B) VALEUR TOTALE DES LIVRAISONS DANS CHAQUE CATÉGORIE (EN LIVRES).

1784-85	—	144	590	1 286	1 519	1 894	1 750	1 716
1785-86	73	467	521	1 255	3 315	4 791	4 088	—
1786-87	118	160	679	1 211	4 740	12 277	5 667	2 113
1787-88	32	216	470	2 159	4 235	8 120	7 443	—
1788-89	24	124	140	570	684	612	—	—
1789-90	153	80	859	1 806	2 973	3 746	5 075	—
1790-91	120	282	839	1 651	5 123	6 042	7 012	1 746

C) PART DE CHAQUE CATÉGORIE DANS L'ENSEMBLE DES LIVRAISONS (EN %).

1784-85	—	1,61	6,63	14,45	17,07	21,28	19,66	19,28
1785-86	0,50	3,21	3,59	8,65	22,85	33,02	28,17	—
1786-87	0,43	0,59	2,51	4,49	17,58	45,53	21,01	7,83
1787-88	0,14	0,95	2,07	9,52	18,67	35,81	32,82	—
1788-89	1,11	5,75	6,49	26,46	31,75	28,41	—	—
1789-90	1,04	0,54	5,84	12,29	20,23	25,49	34,54	—
1790-91	0,52	1,23	5,08	7,23	22,45	26,48	30,73	7,65